

ARRIVEE

11 FEV. 2016

SATU



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Metz, le 04 FEV. 2016

N° 500887 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP

ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

DDTM Somme	Att	in
Signalé n		
Date réponse		
DDTM		
DDTM Adj		
SG		
MIDDEG		
SATU	8	
HC		
ESR		
EML		
EA		
NCT		
PJR		

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone Terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer de la Somme

OBJET : Elaboration – PLUi de la Communauté de Communes du Val de Somme (80).

RÉFÉRENCE : Votre lettre du 15 janvier 2016.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président du conseil communautaire de la communauté de communes du Val de Somme, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les communes de :

- Aubigny,
- Bonnay,
- Corbie,
- Daours,
- Lamotte-Brebière,
- Méricourt-l'Abbé,
- Ribemont-sur-Ancre,
- Vecquemont,

sont grevées par la servitude PT2 relative au faisceau hertzien de Belleuse Le Gros Chêne à Pozières – décret du 27 novembre 1989 – gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz - quartier de Lattre de Tassigny - CS n°30001 - 57044 METZ cedex 1.

.../...

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté dans ce PLUi et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par déléation,
Le lieutenant-colonel Eric FALLON,
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

	DTM
	DTMAG
	SC
	MIDDEG
	SATU
	HC
	ESR
	EML
	EA
	NCI
	SR

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz
USID Creil

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Beauvais, le 30 mars 2016

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Nord

Délégation de l'Aviation civile de Picardie

Monsieur le Directeur départemental des
territoires et de la mer de la Somme
Service Aménagement du Territoire et
Urbanisme
Bureau de la Planification des Territoires

Nos réf. : 420/DRP/SLA

Vos réf. : votre courrier du 21 mars 2016

Affaire suivie par : Stéphane Lanfranchi
stephane.lanfranchi@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 03 44 11 49 04 - Fax : 03 44 11 49 08

Objet : Elaboration du PLUi de la communauté de communes du Val de Somme

En réponse à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous adresser, dans le tableau ci-joint, la liste des servitudes aéronautiques civiles associées au territoire des communes concernées.

Je vous rappelle d'autre part l'existence de l'arrêté du 25 juillet 1990 *relatif aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation*.

En particulier, en dehors des agglomérations, toute installation de plus de 50 mètres de hauteur située à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumise à une autorisation spéciale du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre de la défense.

Enfin, il n'est pas nécessaire que les services de la délégation de l'Aviation civile de Picardie soient représentés aux réunions relatives au sujet cité en objet.

L'Inspecteur de Surveillance Développement Durable



Lucas Musso



PJ : Tableau des servitudes

Communes	DEP	PSA	PSR
AUBIGNY	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
BAITZIEUX	80	ni	ni
BONNAY	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
BRESLES	60	PSA ES372a Index B BEAUVAIS Tille du 20/05/85	ni
BUSSY LES DAOURS	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
CACHY	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
CERISY	80	ni	ni
CHITILLY	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
CORBIE	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
DAOURS	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
FOUILLOY	80	ni	ni
FRANVILLERS	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
GENTELLES	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
LE HAMEL	60	ni	ni
HAMELET	80	ni	ni
HELLY	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
HENENCOURT	80	ni	ni
LAHOUSOYE	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
LAMOTTE WARFUSÉE	80	ni	ni
MARCELCAVE	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
MERICOURT L'ABBE	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
MORCOURT	80	ni	ni
RIBEMONT SUR ANCRE	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
SAILLY LAURETTE	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
SAILLY LE SEC	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
TREUX	80	PSA ES540b ALBERT Bray du 15/09/03 (non approuvé)	ni
VAIRE SOUS CORBIE	80	ni	ni
VAUX SUR SOMME	80	ni	ni
VECQUENONT	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
VILLERS BRETONNEUX	80	PSA ES483 index A AMIENS Gilsy du 16/01/96	ni
WARLOY BAILLON	80	ni	ni